

## 5.

Si une province refuse d'assurer la coordination des services axés sur le commerce international offerts au Canada, il faudrait au minimum intégrer tous les services fédéraux fournis dans cette province et en assurer la coordination au palier fédéral.

### **Recommandation n° 4**

Au cours des dix dernières années, le nombre de demandes de renseignements commerciaux traitées par les missions canadiennes a triplé et le nombre de gens d'affaires en visite a doublé. Cependant, le personnel affecté à la promotion du commerce n'a pas augmenté à un rythme aussi rapide que la demande. Comme les contraintes financières limitent l'augmentation des effectifs, le Comité directeur recommande :

*Que les entreprises soient soumises à une sélection en fonction de leur capacité d'exporter.*

Une sélection plus rigoureuse des entreprises contribuera à réduire la charge de travail à l'étranger et permettra de se consacrer aux entreprises qui sont plus déterminées, mieux préparées et par conséquent plus susceptibles de réussir sur le marché étranger. Cette sélection serait plus facile à effectuer si on mettait l'accent sur des critères d'admissibilité plutôt que d'exclusion. Il s'agit dans le premier cas de déterminer les caractéristiques qui rendent une entreprise admissible à une aide à l'exportation, tandis que la deuxième approche est axée sur l'exclusion des entreprises qui ne satisfont pas à certains critères. Conformément à la recommandation n° 3, les entreprises non admissibles seront dirigées vers les organisations qui peuvent leur offrir de l'aide au Canada.

Les trois recommandations précédentes auraient pour conséquence que le gouvernement fédéral coordonnerait l'exécution à l'étranger de tous les programmes de promotion du commerce international, tandis que les autorités provinciales en coordonneraient l'exécution au Canada.

### **Recommandation n° 5**

Comme il existe des entreprises prospères dans tous les secteurs, le Comité recommande que le gouvernement du Canada fasse des choix sans concession et qu'il mette l'accent, comme d'autres pays l'ont fait, sur les industries qui présentent les meilleures perspectives de croissance sur le marché international. Il faut mettre en place les politiques intérieures et le soutien appropriés pour assurer la compétitivité de ces industries sur la scène internationale et maximiser ainsi leur capacité de créer des emplois. De surcroît, on doit accorder une attention particulière aux PME de ces secteurs.

Sans avoir recours à une analyse détaillée, les membres du Comité, qui forment un groupe représentatif des entreprises canadiennes, ont pu déceler sans difficulté certains secteurs dans